



NOTE DE CADRAGE



© Erwan Le Cornec / Géos-AEL

Présentation de l'aire protégée

La Réserve naturelle nationale François Le Bail de l'Île de Groix (RNN Groix), créée en 1982, est gérée par Bretagne Vivante-SEPNB depuis 1984. Elle comprend deux territoires distincts : le secteur de Locmaria-Pointe des Chats au sud-est de l'île ; et le secteur de Pen Men, au nord-ouest de l'île. Au total, la réserve s'étend sur 98,6 ha. Un projet d'extension qui porterait à 820 ha la surface classée en réserve naturelle est en cours.



Figure 1: Périmètre actuel de la RNN Groix (en vert), périmètre d'extension (en rose) et territoire de l'Île de Groix.

La Réserve comprend des habitats d'intérêt communautaires, tel que des pelouses aérohalines et des landes sèches atlantiques à *Erica vagans*. La richesse faunistique est elle aussi importante, aussi bien concernant l'avifaune que les invertébrés terrestres et marins. Le patrimoine géologique, composé de micaschistes, de schistes bleus et de schistes verts, est unique en France et représente une composante clef de la réserve naturelle.

Des actions de connaissance, de suivi, d'animation, de surveillance et de conservation sont mises en place tout au long de l'année par l'équipe de la RNN.

La démarche Natur'Adapt

Natur'Adapt est une démarche d'adaptation au changement climatique élaborée par Réserves naturelles de France et un réseau de partenaires dans le cadre du Life Natur'Adapt qui a pris fin en 2023.

Si la RNN de Groix s'engage dans cette démarche, c'est d'abord une volonté de l'équipe de la réserve, qui souhaite **disposer de connaissances et d'outils pour comprendre et s'adapter au changement climatique**, dont les effets sont déjà visibles sur le territoire : incendies en 2022, effondrement du sentier côtier en 2025, décalage du cycle de reproduction de l'avifaune, augmentation de la fréquentation touristique. Les résultats de la démarche seront inclus dans le nouveau plan de gestion qui débutera en 2026. C'est aussi une volonté politique : en 2025, la méthodologie est déployée pour la **première fois en Bretagne** avec l'appui de la Région et de la DREAL (programme Breizh Natur'Adapt.) Six réserves naturelles ont été sélectionnées pour être sites pilotes : la RNR des landes et marais de Glomel, la RNN des Sept-Îles, la RNN de la Baie de Saint-Brieuc, les futures RNR des dunes et paluds bigoudènes et de Guissény et la **RNN François Le Bail de l'île de Groix**.

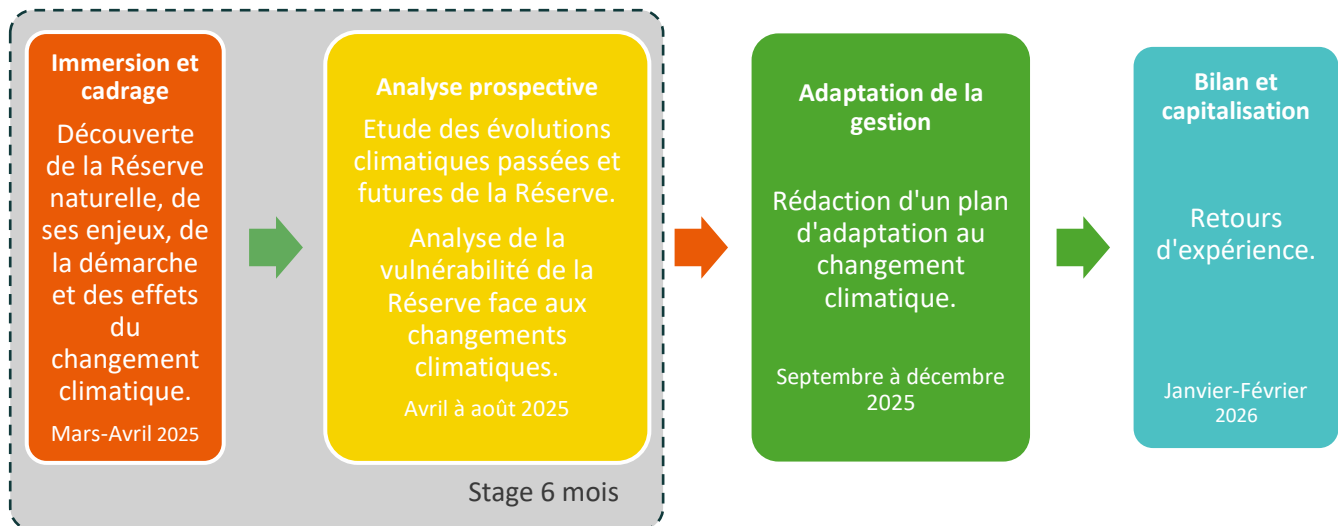


Figure 2 : Planification de la démarche Natur'Adapt sur la RNN Groix

Un stage de 6 mois (mars à août 2025) permettra la réalisation des deux premières phases de la démarche et aboutira à la rédaction d'un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité et d'un récit prospectif. Ces rendus seront repris par un-e salarié-e en charge du renouvellement du plan de gestion dès septembre 2025 afin de mettre en œuvre un plan d'adaptation de la gestion au changement climatique.

Le périmètre d'étude

En raison des relations fortes entre le périmètre de la Réserve naturelle, le périmètre proposé à l'extension et le reste de l'île, l'ensemble du territoire de Groix pourra être étudié lors de la démarche, selon les objets d'analyse. C'est justement ce que signifie la désignation de la RNN de Groix en tant que site pilote : **le contexte d'île habitée est très intéressant** et servira de modèle par la suite.

Qui et comment mobiliser ?

Un processus d'adaptation n'est accepté et légitime que si l'ensemble des acteurs gravitant autour de l'aire protégée est **inclus** dans la démarche. A ce titre, les acteurs à

mobiliser ont été identifiés dans le plan de mobilisation de la démarche. Il apparaît aujourd'hui primordial de mobiliser, d'informer, d'inclure :

- les usagers de la réserve, afin de recueillir leurs visions du changement climatique, d'évolutions récentes liées à celui-ci ainsi que leurs pistes d'adaptation.
- les élus, afin de les sensibiliser et d'inscrire la démarche dans une volonté plus large d'intégration du changement climatique dans la planification.
- Un réseau de scientifiques, dont les membres du Conseil scientifique, qui apporteront leur expertise sur les choix réalisés et aideront à évaluer la vulnérabilité des objets au changement climatique.
- L'équipe de la RNN, qui saura éclairer les différentes orientations de la démarche et pourra évaluer la pertinence et la faisabilité des choix et des moyens par son expertise de terrain.

Tout au long de la démarche (et plus particulièrement à partir d'avril-mai 2025), les différents acteurs seront inclus, aussi bien pour recueillir leurs avis et positions par rapport à leurs activités et au changement climatique que pour leur restituer et échanger sur les avancées. Des débats ou ateliers mélangeant différents publics pourront être mis en place, notamment à l'occasion des ateliers concernant le projet d'extension ou lors du Festival international du film insulaire de Groix.

Première liste d'objets d'analyse

La vulnérabilité de la RNN au changement climatique est approchée par composantes : le climat, les activités humaines, le patrimoine naturel et la gestion. Chaque composante est ensuite déclinée en plusieurs objets d'analyse (idéalement 20 à 30 au total) qui sont représentatifs de l'aire protégée. Ils sont choisis pour leur importance au sein de l'aire protégée et indépendamment des potentiels impacts du changement climatique sur celles-ci. Quatre questions permettent d'identifier les objets d'analyse les plus pertinents :

- Quel est le **patrimoine naturel** qui justifie le classement en RNN ?
- Quels sont les **paramètres climatiques** qui sont structurants pour la RNN ?
- Quelles sont les **activités humaines** impactantes ?
- Quels sont les **actions et moyens de gestion** principaux aujourd'hui ?

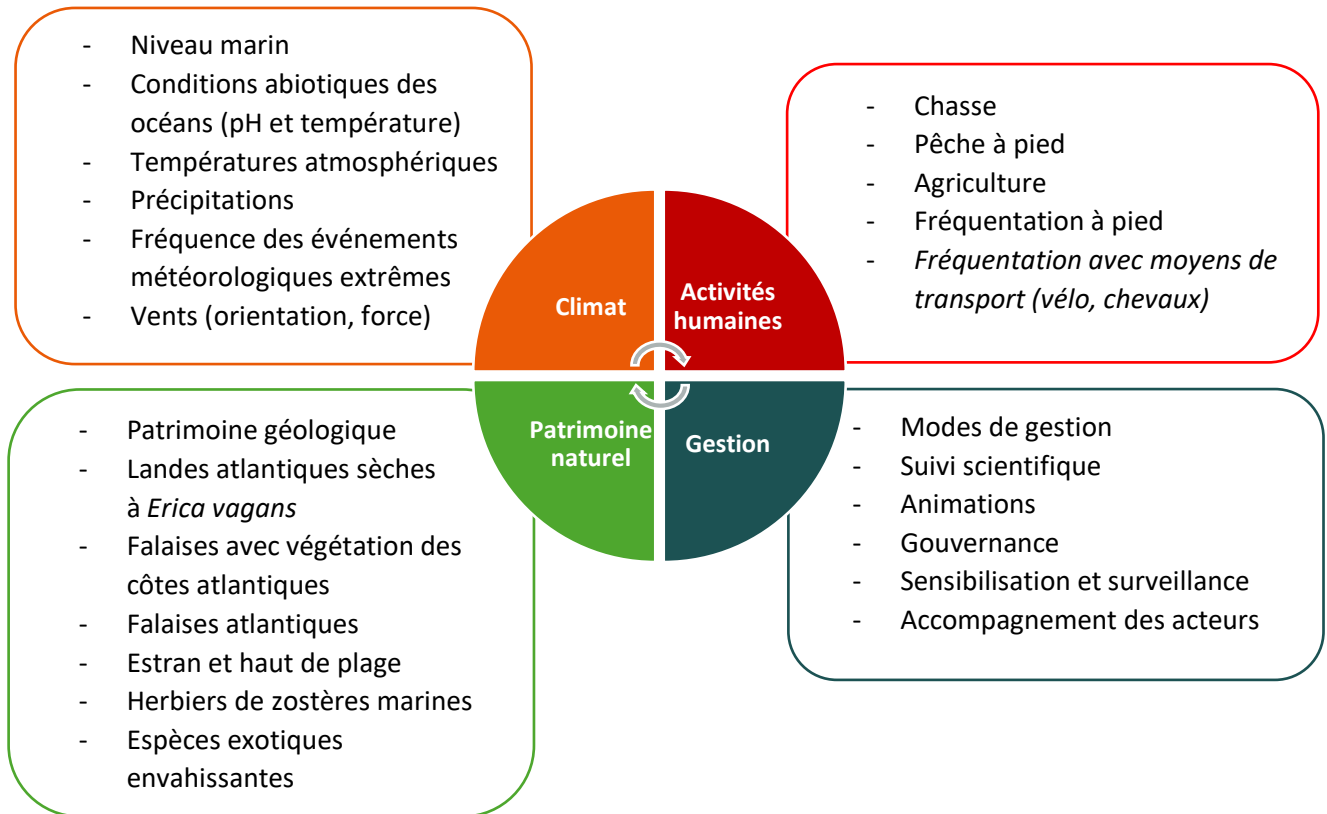


Figure 3 : Première sélection des objets d'analyse pour la RNN de Groix

Cette première sélection pourra être amenée à évoluer lors de la démarche, pour préciser ou élargir l'étude.

Ressources complémentaires

Ce projet s'inscrit dans des stratégies nationales et régionales plus larges, qui visent à inclure le changement climatique dans la planification de la gestion des aires protégées (DREAL Bretagne, 2023 ; DREAL, 2015 ; Ministère de la Transition écologique, Ministère de la mer, et OFB, 2021 ; Région Bretagne, 2024). Au niveau local, les initiatives intègrent peu les aires protégées et encore moins leurs enjeux liés au changement climatique (Lorient Agglomération, 2019).

Il est aussi en lien avec le renouvellement du plan de gestion qui aura lieu en 2026, mais aussi avec le projet d'extension de la RNN, qui pourrait être acté en 2028-2029. L'objectif est donc non seulement d'intégrer les résultats de la démarche dans le nouveau plan de gestion, mais que ceux-ci soient déjà opérationnels lorsque le périmètre de la réserve sera élargi. Le projet pourra aussi s'insérer dans des événements locaux tels que le Festival du film insulaire de Groix, autour de réflexions communes sur l'évolution des paysages.

La démarche sera effectuée en parallèle d'une formation en ligne (COOC Natur'Adapt) proposée par RNF et TelaBotanica et qui permettra d'acquérir de nouvelles connaissances sur la démarche ainsi que de bénéficier de retours d'expérience de gestionnaires ayant déjà ou étant en cours d'application de la démarche sur des contextes parfois similaires. Des réunions d'échanges auront aussi lieu tous les mois environ dans le cadre du projet Breizh Natur'Adapt

avec Anne-Cerise Tissot, coordinatrice du programme régional. Des réunions entre stagiaires travaillant sur les mêmes thématiques auront aussi lieu afin d'échanger sur les choix et les problématiques de chacune.